

**SEANCE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
« CHINON, VIENNE ET LOIRE »
EN DATE DU MARDI 15 DECEMBRE 2015
COMPTE - RENDU**

L'an deux mil quinze le mardi quinze décembre à dix-huit heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes CHINON, VIENNE ET LOIRE se sont réunis dans la Salle Communautaire au Pôle Territorial de Cinais, 1 Rue du Stade à CINAIS (37500), sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT.

Date de la Convocation : MERCREDI 09 DECEMBRE 2015

PRESENTS :

M. C.BORDIER - M. J.V. BOUSSIQUE - M. B.CHATEAU - M. P.CHARRIER - M. L.CHAUVELIN
MME A.CHEVALIER - M. D.DAMMERY - M. R.DELAGE - MME. C.DELAGARDE - M. Y.DESBLACHES
M. M.DESHAYES - M. J.L.DUPONT - M. D.FOUCHÉ - MME MF.GENET - M. D.GODOY - MME F.GRANDIN
MME M.GREULT CHIONNA - M. D.GUILBAULT - M. P.GUILLARD - M. D.HANNEQUART - MME F.HENRY
MME C.LEROY - M. M.LESOURD - MME M.LUNETEAU - M. J.MANCEAU - M. J.L.MARTINEAU - MME
M.MILLET M. G.MORTIER M. D.MOUTARDIER - M. V.NAULET - M. M.PAVY - MME C.PERIN BESNARD - M.
S.PINAUD MME V.POYART MME I.RAIMOND-PAVERO - M. G.THAREAU

ABSENTS EXCUSES :

MME Geneviève HAILLOT avait donné pouvoir à M. Laurent CHAUVELIN
MME Christelle LAMBERT avait donné pouvoir à M. Jean-Vincent BOUSSIQUE
M. Marc PLOUZEAU avait donné pouvoir à M. Jean-Luc DUPONT
MME Thiphaine MERCIER avait donné pouvoir à MME Marie- Françoise GENET
M. Jean ALBERT est représenté par son Suppléant Monsieur Michel DESHAYES
MM. Jacques AUPIC - Bernard SICOT

Madame GENET est partie en cours de séance après le vote sur la partie des acquisitions liées au Développement Economique.

Madame Valérie POYART est nommée secrétaire de séance.

- Le compte-rendu de la séance précédente (30 novembre 2015) est approuvé.
Monsieur Laurent CHAUVELIN précisant que la formulation exacte de ce qu'il voulait dire était « qu'au vu du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet, il aurait souhaité que le Bourgueillois soit inclus ».
- Le conseil donne son accord pour l'inscription de deux questions supplémentaires à l'ordre du jour.
- Le compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations consenties par le Conseil a été joint à la convocation du présent conseil communautaire.

SCHEMA DE MUTUALISATION DES SERVICES

Monsieur Jean-Luc DUPONT présente le schéma de mutualisation et ses objectifs, celui-ci ayant déjà été présenté à plusieurs reprises à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire et devant les Conseils Municipaux.

Ceux-ci se sont prononcés : 12 conseils municipaux ont voté favorablement ; 3 conseils municipaux ont voté contre et 1 conseil municipal n'a pas statué.

... Schéma de mutualisation des services

Monsieur Jean-Luc DUPONT précise que certains conseils municipaux ont assorti leur vote favorable de réserves avec telle ou telle proposition.

Monsieur Vincent NAULET ajoute qu'effectivement, le Conseil de Beaumont en Véron est très réservé sur la mutualisation du Directeur Général des Services, surtout si la Communauté de Communes devait encore s'agrandir.

Après ce débat, le projet de schéma est adopté à l'unanimité moins les abstentions de Madame Martine LUNETEAU et Monsieur Michel DESHAYES.

DECISIONS MODIFICATIVES 2015

Madame Marie-Françoise GENET, Vice-Présidente, présente au Conseil les Décisions Modificatives suivantes pour les Budgets suivants :

BUDGET GENERAL 2015

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

10	10226 Taxe d'aménagement	-4 050,00 €
Opération 0902 - Salles multi activités Huismes et Savigny	2313 Constructions	-7 300,00 €
Opération 0908 - Extension Ecomusée	2313 Constructions	11 000,00 €
Opération 100 - Matériel et mobilier	2188 Autres immobilisations corporelles	17 000,00 €
	2184 Mobilier	-28 000,00 €
Opération 103 - Réseaux de voirie	2313 Constructions	343 000,00 €
Opération 104 - Aménagement ZACV	2313 Constructions	-343 000,00 €
Opération 1011 - Marais de Taligny	2188 Autres immobilisations corporelles	500,00 €
Opération 1018 - Equipement réseaux et informatique	2051 Concessions et droits similaires	8 500,00 €
	2183 Matériel de bureau et informatique	4 500,00 €
Opération 1021 - Tourette du Vélors	2313 Constructions	3 000,00 €
020	Dépenses Imprévues	-33 150,00 €
040	13931 Subvention investissement DETR	56 000,00 €
	TOTAL	28 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021	Virement à la section d'exploitation	28 000,00 €
	TOTAL	28 000,00 €

... Décisions modificatives 2015

BUDGET GENERAL 2015

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	6065 Livres, disques, cassettes...	3 200,00 €
	6132 Locations immobilières	7 500,00 €
	61523 Voies et réseaux	11 000,00 €
	6233 Foires et expositions	2 400,00 €
	6257 Réceptions	12 500,00 €
	62873 Remboursement de frais au CIAS	7 700,00 €
	637 Autres impôts	2 000,00 €
012	6338 Autres impôts et taxes sur rémunération	14 100,00 €
65	6541 Créances admises en non-valeur	24 200,00 €
	6542 Créances éteintes	550,00 €
	657362 Subventions de fonctionnement versées au CCIAS	7 200,00 €
	657363 Subventions de fonctionnement à caractère administratif	67 000,00 €
	6574 Subventions de fonctionnement aux associations	19 000,00 €
67	678 Autres charges exceptionnelles	7 300,00 €
022	Dépenses Imprévues	-115 950,00 €
023	Virement à la section Investissement	28 000,00 €
TOTAL		97 700,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

77	7788 Produits exceptionnels divers	30 000,00 €
78	7817 Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	11 700,00 €
042	777 Amortissement de subventions	56 000,00 €
TOTAL		97 700,00 €

BUDGET REGIE EAU 2015

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

20	2031 Frais d'études	- 25 000,00 €
21	21351 Bâtiments d'exploitation	- 4 000,00 €
TOTAL		- 29 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021	Virement à la section d'exploitation	- 29 000,00 €
TOTAL		- 29 000,00 €

... Décisions modificatives 2015

BUDGET REGIE EAU 2015

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	605 Achats d'eau	-12 700,00 €
	6281 Concours divers (cotisations)	1 000,00 €
	6371 Redevance versée Agence de l'Eau	50 000,00 €
	6378 Autres taxes	89 000,00 €
65	6541 Créances admises en non-valeur	13 700,00 €
	6542 Créances éteintes	3 000,00 €
022	Dépenses imprévues	-1 000,00 €
023	Virement à la section Investissement	-29 000,00 €
TOTAL		114 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70	70123 Contre-valeur redevance prélèvement	6 500,00 €
	701241 Redevance pollution	43 500,00 €
	704 Travaux	15 000,00 €
75	758 Produits divers de gestions courantes	30 000,00 €
78	7817 Reprise sur provisions	19 000,00 €
TOTAL		114 000,00 €

La présente décision modificative de la Régie d'Eau 2015 annule et remplace la précédente présentée suite à une erreur matérielle.

BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT 2015

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

21	2138 Autres constructions	-10 000,00 €
	21532 Réseaux d'assainissement	-7 000,00 €
	2183 Matériel informatique	8 500,00 €
23	2315 Immobilisations corporelles en cours	17 000,00 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	10 000,00 €
040	13915 Subventions d'investissement	46 500,00 €
TOTAL		65 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021	Virement à la section d'exploitation	65 000,00 €
TOTAL		65 000,00 €

... Décisions modificatives 2015

BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT 2015

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	61558 Entretiens et réparation autres biens	5 000,00 €
	6061 Eau, énergie	4 000,00 €
	6062 Produits de traitement	4 500,00 €
65	6541 Créances admises en non-valeur	1 000,00 €
67	673 Titres annulés (sur exercice antérieur)	1 000,00 €
68	6817 Dotations aux provisions pour dépression des actifs circulants	15 000,00 €
022	Dépenses imprévues d'investissement	15 000,00 €
023	Virement à la section Investissement	65 000,00 €
	TOTAL	110 500,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

042	777 Subventions d'investissement	46 500,00 €
70	70611 Redevance d'assainissement collectif	64 000,00 €
	TOTAL	110 500,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT AFFERMAGE 2015

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	617 Etudes et recherches	-45 000,00 €
	TOTAL	- 45 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

74	748 Autres subventions d'exploitation	-45 000,00 €
	TOTAL	- 45 000,00 €

BUDGET ANNEXE BATIMENTS ECONOMIQUES 2015

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

041	2151 Réseaux de voirie	3 080,00 €
	TOTAL	3 080,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

041	2031 Frais d'études	3 080,00 €
	TOTAL	3 080,00 €

... Décisions modificatives 2015

BUDGET ANNEXE BATIMENTS ECONOMIQUES 2015

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	60612 Energie, électricité	4 500,00 €
	6227 Frais d'actes contentieux	1 300,00 €
	637 Autres impôts	1 200,00 €
68	6817 Dotations aux provisions	60 000,00 €
	TOTAL	67 000,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

77	774 Subventions exceptionnelles	67 000,00 €
	TOTAL	67 000,00 €

BUDGET ANNEXE ABBAYE DE SEUILLY 2015

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	6061 Fourniture non stockable (eau, énergie...)	1 200,00 €
	TOTAL	1 200,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70	706 Prestations de service	1 200,00 €
	TOTAL	1 200,00 €

Pour la Décision Modificative du Budget BATIMENTS ECONOMIQUES, Madame Marie-Françoise GENET précise que la provision de 60 000 euros est inscrite pour faire face à un risque potentiel sur une dette d'entreprise. Monsieur Jean-Luc DUPONT précise que l'entreprise va mieux mais a besoin d'un délai pour faire face à ses obligations.

Les Décisions Modificatives sont adoptées à l'unanimité.

REVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Monsieur Jean-Luc DUPONT présente au Conseil la révision des attributions de compensation 2015 suite aux travaux de la CLETC :

CHINON

Attribution de Compensation (CLETC 30 oct.2014)	72 623 €
Restitution repas des personnes âgées	9 433 €
Attribution de Compensation 2015 révisée	82 056 €

... Révisions des attributions de compensations 2015

RIVIERE

Attribution de Compensation (CLETC 30 oct.2014)	- 12 012 €
Restitution ALSH – Actions jeunes	+12 564 €
Restitution repas des personnes âgées	+ 1 557 €
Attribution de Compensation 2015 révisée	<hr/> 2 109 €

SAINT BENOIT LA FORET

Attribution de Compensation (CLETC 30 oct.2014)	201 687 €
Restitution repas des personnes âgées	2 501 €
Attribution de Compensation 2015 révisée	<hr/> 204 188 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

REDEVANCE SPECIALE

Madame Marie-Françoise GENET, Vice-Président, présente le projet de règlement d'application de la redevance spéciale ; après débat et amendement pour tenir compte de la spécificité des déchets agricoles, celui-ci est adopté pour la seule année 2015.

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Le Conseil accepte d'admettre en non-valeur les titres irrécouvrables présentés par Madame Marie-Françoise GENET, Vice-Présidente, sur proposition de la Trésorerie.

INDEMNITE ASSURANCE

Le Conseil accepte de reverser au Centre Intercommunal d'Action Sociale une indemnité d'assurance d'un montant de 7 159,20 € ; les travaux suite au sinistre ayant été payés par le CIAS pour la Résidence « La Baronnière ».

INSTRUCTION ADS

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les modalités de répartition entre les communes du coût de l'instruction des actes d'autorisations du droit des sols présentés par Monsieur Jean-Luc DUPONT.

CONTRATS D'ASSURANCES

Le Conseil approuve à l'unanimité, le résultat de l'appel d'offres lancé par la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire pour la conclusion des contrats d'assurances :

Lot n°	Entreprise retenue	Montant TTC annuel
1 : assurance dommages aux biens	GROUPAMA	35 125,56 €
2 : assurance responsabilité civile	GROUPAMA	6 812,82 €
3 : assurance flotte automobile	PARIS NORD ASSURANCES/BTA	17 882,74 €
4 : assurance protection juridique	SMACL	1 237,50 €
5 : assurance protection fonctionnelle	SMACL	929,23 €
6 : assurance des expositions	GRAS SAVOYE/AXA ART	Expos permanentes : 7374,38 € Expos temporaires : 0,0660°/°°

RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil approuve, à l'unanimité :

- La création d'un poste de Technicien Rivière, proposé par Monsieur Vincent NAULET, Vice-Président, sachant que cet agent est recruté pour un an et sera mis à disposition à 50 % au syndicat de Négron. Ce poste est créé pour un an et sera financé à 80 % par l'Agence de l'Eau et la Région Centre Val de Loire.
- La modification du tableau des effectifs présenté par Monsieur Bernard CHATEAU, Vice-Président :
 - . Création d'un emploi de Technicien Rivière ;
 - . Transformation d'un emploi d'Adjoint Technique 2^{ème} classe, temps complet en emploi d'Adjoint Technique 2^{ème} classe, temps non complet 18h45 ;
 - . Transformation d'un emploi d'Assistant d'enseignement artistique temps non complet 8/20 en emploi à temps complet (20/20^è) ;
 - . Transformation d'un emploi d'Adjoint Technique 2^{ème} classe, temps non complet 17h07/35 en emploi à 17/35 ;
 - . Transformation d'un emploi non permanent d'Adjoint du Patrimoine 2^{ème} classe en emploi d'Assistant de Conservation du Patrimoine pour une durée de 6 mois.
- La création d'une prime de service pour le cadre d'emploi des infirmières territoriales.
- La prise en charge de frais de formation d'agents au Centre Social Intercommunal
- Une convention de mise à disposition d'un agent auprès de la Commune de Rochecorbon pour le mois d'octobre.
- Une convention de mise à disposition d'un agent auprès de la Commune de Couziers.
- Le renouvellement de la mise à disposition d'un agent auprès de l'Orchestre de la Vallée de Chinon.
- Une convention de mise à disposition de Maître Nageurs Sauveteurs auprès du Club Nautique du Chinonais.

... Ressources Humaines

- Une convention de mise à disposition d'un agent auprès de l'association Avoine Olympique Chinon Cinois.
- Une convention de mutualisation d'un agent de la Commune de Beaumont en Véron pour une mission de renfort pour le service Autorisation Droit des Sols.
- Le plan de formation des agents 2015/2017
- Une subvention de 1 739,94 € à l'Amicale du Personnel correspondant aux ristournes sur les chèques déjeuners.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil approuve à l'unanimité, des dispositions concernant l'eau et l'assainissement présentées par Monsieur Vincent NAULET, Vice-Président :

- Une convention d'achat d'eau avec le SMAEP Candes Saint Martin / Montsoreau ;
- Les tarifs au 1^{er} janvier 2016 des branchements d'eau et d'assainissement :

TERRITOIRE DU VERON

	Branchement d'eau potable	Branchement d'assainissement
Construction	700 €HT jusqu'à 7m + 15 € par ml au-delà de 7m, tout mètre commencé étant dû	700 €HT jusqu'à 7m + 20 € par ml au-delà de 7m, tout mètre commencé étant dû
Lotissement	350 € HT	350 € HT

TERRITOIRES DE CHINON ET DE LA RIVE GAUCHE

	Branchement d'assainissement
Construction existante	800 € HT

AUTRES PRESTATIONS SUR LE TERRITOIRE DU VERON

Prestation	Tarif (€ HT)
Ouverture – fermeture de compteur d'eau	10 €
Pose – remplacement de compteur d'eau	100 €
Intervention sur problème d'eau ou d'assainissement n'engageant pas la responsabilité de la CCCVL	60 €

- Le tarif au 1^{er} janvier 2016 pour le traitement des matières de vidange passant de 4,08 € TTC/m³ à 4,16 € TTC/m³.
- La mise en place de la participation financière pour l'assainissement collectif et le tarif 2016 pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.
- Puis le Conseil élit à l'unanimité pour le représenter au sein du Syndicat mixte d'Assainissement Rivière Ligré : M. Vincent NAULET, titulaire et M. Michel PAVY, suppléant.

CULTURE

Le Conseil approuve, à l'unanimité, diverses propositions concernant la culture proposée par Madame Ann CHEVALIER, Vice-Présidente :

- Le projet d'exposition « Max Ernst en Chinonais, traces et empreintes » à l'Ecomusée du Véron et une demande de subvention à la DRAC de 11 000 euros.
- Le projet d'exposition « Les invendus » au Musée Le Carroi et à la galerie de l'hôtel de Ville, collection de Monsieur BENAMOU et une demande de subvention de 10 000 euros à la DRAC.
- Le tarif à 25 euros du catalogue d'exposition « Daniel SPOERRI, Eat Art ».
A ce propos, Madame Ann CHEVALIER informe le Conseil des importantes retombées médiatiques occasionnées par cette exposition pour Chinon et le Chinonais.
- La proposition de déclassement et de dons d'écrans d'ordinateurs obsolètes après la réinformatisation du réseau de lecture.
- La réduction de la durée de bail emphytéotique à conclure avec la Commune de Candes Saint Martin pour le projet « Maison Duthilleux » de 70 ans à 30 ans.

SPORT

Monsieur Gilles MORTIER, Vice-Président, présente au conseil une demande de subvention du club de gymnastique Avoine Beaumont pour l'acquisition d'un nouveau praticable, d'un montant de 18 940 € sachant que le praticable coûte 42 000 €.

Le club bénéficie d'une subvention de la Région de 10 260 €.

Il est convenu que la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire cèdera l'ancien praticable au club qui sera chargé de sa revente. En retour, le nouveau praticable sera cédé par le club à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

PLAN LOCAL D'URBANISME

▪ Monsieur Denis FOUCHÉ, Vice-Président, propose au conseil d'inscrire la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) dans les statuts de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire. Il rappelle que cette compétence aurait dû être inscrite dans les statuts dès le 1^{er} janvier 2014 du fait que la Communauté de Communes Rive Gauche de la Vienne exerçait déjà cette compétence.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ Puis, Monsieur Denis FOUCHÉ, Vice-Président, propose au conseil de prescrire la procédure d'élaboration d'un PLUi, il en définit les objectifs, les modes de collaboration avec les communes et les moyens de concertations avec les personnes publiques associées et la population.

Après une intervention de Monsieur Denis MOUTARDIER qui demande que « la prise en compte de la mise en valeur des centre-bourgs » soit ajoutée dans les objectifs, la délibération est adoptée à l'unanimité.

LANCEMENT D'UNE OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Monsieur Denis FOUCHÉ, Vice-Président, propose au conseil le lancement d'une OPAH sur le territoire de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire avec des objectifs d'amélioration de l'habitat indigne, des performances énergétiques, d'adaptation des logements (accessibilité) et d'amélioration des logements locatifs.

Le dispositif prévoit un financement de l'ANAH.

Accord du Conseil à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ACQUISITIONS

Sur proposition de Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET, Vice-Président, le conseil accepte à l'unanimité :

- L'acquisition d'un bâtiment situé 12 rue Paul Huet à Chinon, édifié sur une parcelle de 754 m² moyennant le prix de 50 000 €.
- L'acquisition d'une parcelle de 11 682 m² sur le parc d'activités du Véron moyennant le prix de 8 000 € et le versement d'une indemnité d'éviction pour l'exploitant d'un montant de 8 235,81 €.
- Le versement d'une indemnité pour perte de récolte d'un montant de 2 155 € à Monsieur GASNÉ pour des terrains acquis en vue de la construction du Peloton de Surveillance et de Protection de la Gendarmerie.

Sur proposition de Monsieur Vincent NAULET, Vice-Président, le conseil approuve à l'unanimité, les acquisitions ci-après, sur le site « Trottes-Loup » :

- L'acquisition de diverses parcelles pour 9 275 m² au prix de 1 484 €, moins l'abstention de M.DELAGE.
- L'acquisition de deux parcelles appartenant à la Ville de Chinon d'une superficie totale de 2 795 m² pour l'euro symbolique.

CESSIONS

Départ de Madame Marie-Françoise GENET.

Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET, Vice-Président, propose au conseil de céder les biens suivants :

- Un terrain sur le parc d'activités de Chinon « Plaine des Vaux n° 2 » d'une surface d'environ 1 000 m² au prix de 17 €/m² à la SARL Chinon Automobiles.
- Un terrain sur le parc d'activités du Véron de 2 640 m² aux sociétés HORTIPRODUCTION et ASPA II, moyennant le prix de 0,50 €/m² pour le délaissé et 3 €/m² pour le terrain en façade.

... Développement économique

CREDIT BAIL SELLERIE AUTO MOTO

Monsieur Jean-Vincent BOUSSQUET, Vice-Président, informe le conseil des difficultés de l'entreprise SELLERIE AUTO MOTO liée à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire par un contrat de crédit-bail.

Dans le cadre de la procédure de conciliation qui a été ouverte, Monsieur Jean-Vincent BOUSSQUET propose au conseil d'accepter un report des échéances de loyers de juin 2015 à mai 2016.

Accord du conseil à l'unanimité.

DETR 2016

Monsieur Jean-Vincent BOUSSQUET, Vice-Président, présente au conseil le projet de réalisation de travaux VRD en vue de l'aménagement de 17 hectares sur un secteur du Parc d'Activité du Véron qui accueillera une entreprise susceptible de créer environ 200 emplois à terme.

Une Dotation d'Équipement de Territoires Ruraux de 200 000 euros sera demandée à l'Etat pour ce projet.

Accord du conseil à l'unanimité.

RESEAU DE CHALEUR

Le conseil approuve la reconduction de la redevance d'utilisation du réseau d'eaux tièdes à 0,80 €/m² pour 2016 et la convention y afférent à intervenir avec les entreprises utilisatrices.

INITIATIVE TOURAINE CHINONNAIS

Le conseil approuve la convention d'adhésion Initiative Touraine Chinonais et la participation au fonctionnement de l'association à hauteur de 13 % des prêts d'honneur octroyés.

TOURISME

▪ Base Nautique à Chinon

Monsieur Jean-Vincent BOUSSQUET, Vice-Président, propose au conseil de lancer une étude de programmation afin d'établir le programme de construction de la base nautique et d'estimer le coût d'investissement et de fonctionnement de cet équipement.

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, réaffirme que ce projet ne sera réalisé que si le PPRI est révisé et il rappelle les possibilités de financement avec la Fédération Française de Canoë Kayak.

Monsieur Bernard CHATEAU, Vice-Président, rappelle qu'il n'est pas favorable à ce projet qui ne figure pas dans les compétences de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

Le conseil émet un avis favorable : 2 voix contre (MM. CHATEAU et DELAGE) – 1 abstention (M.NAULET).

▪ ABBAYE DE SEUILLY

Le conseil adopte le règlement intérieur et les tarifs 2016 de l'Abbaye de Seuilly.

▪ Gîtes Communautaires sur la Rive Gauche de la Vienne

Les tarifs 2016 de locations des gîtes situés sur la Rive Gauche de la Vienne présentés par Monsieur Didier GODOY, Vice-Président, sont adoptés à l'unanimité par le conseil.

... Développement économique

▪ Camping « L'île Auger » Chinon

- . Le conseil adopte les tarifs 2016 du camping « L'île Auger » à Chinon applicables au 1^{er} avril 2016.
- . Il approuve la convention de mise à disposition d'un emplacement au Camping L'île Auger avec Chinon Loisirs Activités Nature pour l'année 2016. Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, expose au conseil qu'il a été nécessaire de discuter avec l'association pour mettre au point un bon usage des lieux mis à disposition.
- . Le conseil approuve des conventions de refacturation de consommation d'eau relevée sur le compteur du Camping « L'île Auger » à la Ville de Chinon et la Société EUROVIA.

▪ Maison des Vins, du Tourisme et des Produits du Terroir – Beaumont en Véron

Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET, Vice-Président, propose au conseil le renouvellement de la convention avec l'association pour la gestion de la Maison des Vins, du Tourisme et des Produits du Terroir située sur Beaumont en Véron qui prévoit une subvention d'équilibre maximum de 5 000 €/an. Accord du conseil à l'unanimité, qui souhaite également une réflexion sur cet équipement dans le cadre de la nouvelle Communauté de Communes.
Monsieur Vincent NAULET ne prenant pas part au vote.

▪ Office du Tourisme

Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET, Vice-Président, présente au conseil une deuxième tranche de travaux à réaliser dans le nouveau local de l'Office de Tourisme, rue Rabelais, pour un montant estimé à 50 000 €, des travaux étant pour la plupart exécutés en régie.
Il propose également au conseil la convention de mise à disposition de ces locaux.
Accord du conseil à l'unanimité.

▪ Midi en France

Le tournage de l'émission « Midi en France » à Chinon a coûté à la Ville de Chinon la somme de 10 000 € ; Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET, Vice-Président, sollicite du conseil une participation de la Communauté de Communes de 1 500 €.

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, fait valoir que les thématiques traitées ont concerné tout le territoire et il précise qu'avec la participation de différents partenaires, le reste à charge de la Ville de Chinon sera de 5 000 €.

Accord du conseil à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

▪ Monsieur Vincent NAULET, Vice-Président, propose au conseil le renouvellement de la convention NATURA 2000 pour la gestion des Puys du Chinonais pour une durée de 3 ans, sachant que cette action est financée à 100 % par des fonds de l'Etat et Européens.
Accord du conseil à l'unanimité.

▪ Il propose également au conseil, dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire de la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Taligny, d'accepter la maîtrise d'ouvrage d'aménagement et d'entretien du Négron, sur la partie incluse dans le périmètre de l'ENS et des travaux de restauration hydraulique.
Accord du conseil à l'unanimité.

TARIFS DU CENTRE D'HEBERGEMENT DU VERON

Sur proposition de Monsieur Denis MOUTARDIER, Vice-Président, le conseil adopte les tarifs du Centre d'Hébergement du Véron à Avoine applicables au 1^{er} janvier 2016 :

PRESTATIONS	TARIF PLEIN 2016	TARIF 2016 ASSOCIATION LOCALE 20 % de remise
Nuit	9,05 €	7,25 €
Petit déjeuner	3,05 €	2,45 €
Déjeuner ou diner	7,10 €	5,70 €
Goûter	1,55 €	1,30 €
Pension complète	27,85 €	22,40 €

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

- Repas thématique : 2 euros
- Lit fait : 3 euros

PRESTATIONS D'ANIMATIONS

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| ■ 1h00 avec 1 animateur : 30,00 € | ■ 1h00 avec 2 animateurs : 55,00 € |
| ■ 1h30 avec 1 animateur : 40,00 € | ■ 1h30 avec 2 animateurs : 75,00 € |
| ■ 2h00 avec 1 animateur : 50,00 € | ■ 2h00 avec 2 animateurs : 100,00 € |

Fait à Avoine le 22 DEC. 2015
Affiché à CHINON, AVOINE et CINAIS le 22 DEC. 2015

La Secrétaire de séance
Valérie POYART



Le Président,
Jean-Luc DUPONT

